



# Un Terrain de Tennis extérieur ouvert à tous à Malville !

La municipalité rappelle que le terrain de tennis extérieur est ouvert à tous. Des créneaux prioritaires sont attribués aux adhérents du club de tennis, en dehors de ces créneaux, tout le monde peut venir y pratiquer le tennis (en famille, entre amis...).

*Publié le 31 août 2021*

Les créneaux définis pour les adhérents du club sont les suivants :

- Mercredi, Samedi et Dimanche de 8h à 13h
- Vendredi de 17h à 22h

“ « Sur ces créneaux prioritaires, les particuliers peuvent accéder au terrain s'il n'y a pas d'adhérents du club présents » ; rappelle Martine LEJEUNE, Maire de Malville. ”



[Infos et règlement en cliquant sur cette page -> SPORT](#) 

